

Bienvenue aux nouveaux présidents d'associations départementales de maires ruraux



78 | YVELINES – SYLVAIN LAMBERT



« Je suis un passionné de la Ruralité. Originaire d'un petit village de la Sarthe, j'ai passé toute ma jeunesse dans un hameau. Comme beaucoup, je me suis retrouvé à Paris pour mes études et le début de ma carrière. Dès que j'ai pu, je suis retourné m'installer à la campagne, dans les Yvelines. En 2008, je suis élu conseiller municipal puis adjoint. En 2014, l'ancien maire m'a poussé à reprendre le flambeau. Je plaisantais souvent en lui disant que je lui en veux toujours, parce que je n'imaginai pas que la marche serait aussi haute entre adjoint et maire. Le premier mandat a été compliqué en termes d'apprentissages. Maintenant, je suis plus à l'aise.

Je me suis rapproché de l'association de maires ruraux des Yvelines parce qu'en Ile de France, la ruralité n'est pas assez prise en compte. En ce qui concerne l'AMR 78, j'ai été adoubé par mon prédécesseur qui voulait "passer la main" et élu à l'unanimité des adhérents, en mai dernier. Aujourd'hui nous avons 70 adhérents, nous visons 100 adhérents pour fin 2023, soit les deux tiers des communes rurales des Yvelines. Nous souhaitons augmenter notre présence sur les réseaux sociaux et nous voulons renforcer l'offre avec les partenaires. Nous avons monté une offre avec une notion de donnant/donnant. Par exemple, nous avons un partenariat avec RTE, qui

rencontre des problèmes pour déboiser autour de leurs pylônes électriques. Nous nous chargeons de mettre RTE en relation avec nos adhérents concernés, pour obtenir la dénaturalisation, en échange de la création d'espaces renaturalisés.

Parmi nos autres combats, nous appliquons la devise de l'AMRF, des maires au service des maires. Il y a beaucoup de nouveaux maires dans notre département qui sont noyés face à l'afflux des urbains. Nous organisons des journées de partages d'expériences. On aimerait aussi pouvoir embaucher quelqu'un pour faire l'intermédiaire entre les maires. Nous voulons aussi que les communes rurales soient reconnues par les instances du département et de la Région. Cela avance pas à pas. Nous avons réussi à faire nommer une sous-préfète à la ruralité. Notre ligne de conduite est guidée par l'intérêt du collectif et d'éviter toute récupération politique.

En ce qui concerne le débat actuel sur le scrutin de liste, nous sommes complètement pour la parité mais nous trouvons dommage d'imposer une liste et de ne pas laisser les électeurs composer leur conseil municipal. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, tout le monde se connaît et chaque administré devrait pouvoir choisir les conseillers municipaux. C'était une vraie démocratie. Est-ce que ce n'est pas ce type de contrainte qui risque de contribuer à une moindre participation aux élections ? La question se pose. »



25 | DOUBS – SOCIÉTÉ

Une charte du bien-vivre en milieu rural

L'association des maires ruraux du Doubs publie un document qui dresse un état des lieux complet sur les problématiques du vivre-ensemble dans la ruralité et des plans d'action qui existent pour les accompagner.

Partant du constat que « la pandémie de ces derniers mois a complètement changé les aspirations et les modes de vie des Français [et qu'avec elle] les signes d'un exode urbain se sont accélérés », l'AMR25 veut favoriser « l'entente entre ces "néo ruraux" et les ruraux de longue date ».

La charte poursuit quatre objectifs principaux : concilier ruralité et néoruraux ; recréer un "vivre ensemble rural" ; préserver l'environnement ; sauvegarder la ruralité. Pour Charles Piquard, président de l'AMR25 et initiateur de cette démarche avec le sénateur du Doubs, Jean-François Longeot, Président de

la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, il s'agit de « développer des dispositifs pour que les populations apprennent à se connaître et s'adaptent aux spécificités de chacun ».

L'occasion pour le maire de la commune de Osse (320 habitants) de rappeler que « désormais une partie de la population française souhaite changer de cap pour s'installer au sein de la ruralité [...] la France, ne pourra pas continuer à se développer dans un contexte d'inégalités territoriales permanent et croissant, où le déséquilibre entre villes et campagnes continue de s'accroître. Pour avancer, notre pays, doit s'appuyer sur ses deux piliers que sont le monde urbain

et le monde rural. L'opposition entre les deux est inutile et dessert la nation, au contraire chacun de ces deux milieux peut apporter à l'autre. Ils sont réellement complémentaires ».

